

MINISTERE : MINIPLAN
 Service : Direction Générale de la Conjoncture
 et Prévision Socio-Economiques

NOTE A MONSIEUR L'ORDONNATEUR-TRESORIER DU RWANDA

Conformément à l'état, ci-joint, concernant la paye du mois d'Avril 1989 je vous prie de bien vouloir effectuer les virements suivants:

BENEFICIAIRES	!	MONTANT	!	OBSERVATION	!
CAISSE D'EPARGNE DU RWANDA	!	38.057	!		!
CHEQUES POSTAUX	!		!		!
BANQUE COMMERCIALE DU RWANDA	!	11.801	!		!
BANQUE DE KIGALI	!	53.143	!		!
BACAR	!		!		!
BANQUE POPULAIRES	!	46.535	!		!
CAISSE SOCIALE	!	18.749	!		!
CESTRAR	!	500	!		!
M.R.N.D.	!	15.620	!		!
F.D.C. - C.P.M.	!		!		!
	!		!		!
TOTAL DES VIREMENTS	!	184.405	!		!

Arrêté le présent état à la somme de : Cent quatre-vingt quatre mille quatre cent cinq francs rwandais. (184.405 FRW)

Fait à Kigali, le 12/4/89
 le Sous-Gestionnaire,
 J.Baptiste HABİYAREMYE.-

Cachet, imputation
 et signature
 du Gestionnaire.

Visa de
 l'Inspection
 Générale des
 Finances.

J. Baptiste

des Crédits.
 Vu pour vérification approbation

et imputation à l'article 19.118.08.01.02
 Inscrit sous poste n° 17 du 14/1/19.....
 Kigali, le/...../19.....

La Gestionnaire des Crédits
 MUKAKABERA Joie-Claire

Mukabera

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
 DES FINANCES
 Kigali, le 18 AVR. 1989

MINISTERE : MINIPLAN
 Service : Direction Générale de la Conjoncture
 et Prévision Socio-Economiques

NOTE A MONSIEUR L'ORDONNATEUR-TRESORIER DU RWANDA

Conformément à l'état, ci-joint, concernant la paye du mois d'Avril 1989 je vous prie de bien vouloir effectuer les virements suivants:

BENEFICIAIRES	!	MONTANT	!	OBSERVATION	!
CAISSE D'EPARGNE DU RWANDA	!	38.057	!		!
CHEQUES POSTAUX	!		!		!
BANQUE COMMERCIALE DU RWANDA	!	11.801	!		!
BANQUE DE KIGALI	!	53.143	!		!
BACAR	!		!		!
BANQUE POPULAIRES	!	46.535	!		!
CAISSE SOCIALE	!	18.749	!		!
CESTRAR	!	500	!		!
M.R.N.D.	!	15.620	!		!
F.D.C. - C.P.M.	!		!		!
	!		!		!
TOTAL DES VIREMENTS	!	184.405	!		!

Arrêté le présent état à la somme de : Cent quatre-vingt quatre mille quatre cent cinq francs rwandais. (184.405 FRW)

Fait à Kigali, le 12/4/89
 le Sous-Gestionnaire,
 J. Baptiste HABIYAREMYE.-

Cachet, imputation
 et signature
 du Gestionnaire.

Visa de
 l'Inspection
 Générale des
 Finances.

J. Baptiste HABIYAREMYE

des Crédits.
 Vu pour vérification et approbation

et imputation à l'article 19.118.08.01.02
 Inscrit sous poste n° 19 du 14/4/1989
 Kigali, le 14/4/1989

La Gestionnaire des Crédits
 MUKAKABERA Joie-Claire

Mukabera

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
 DES FINANCES
 Kigali, le 18 AVR. 1989